



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le
Conseil
Municipal doit être composé : 43
Nombre de Conseillers en
exercice : 43
Nombre de Conseillers présents
à la séance : 43

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal
Séance du 08 juillet 2020

OBJET :

DE-20-07-1-20) ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMMUNALES 2020
AUX ASSOCIATIONS SOCIALES, DE JEUNESSE, PATRIOTIQUES,
SPORTIVES, CULTURELLES ET DANS LE CADRE DES RELATIONS
INTERNATIONALES

L'an deux mille vingt, le mercredi huit juillet à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par
Madame le Maire le jeudi 25 juin 2020 conformément au Code général des
collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu
ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL,
Maire.

Présents : Mme LIBERT-ALBANEL, M. LEBEAU, Mme MARTIN, M. BENSOUSSAN,
Mme SÉGURET, M. CAMELOT, Mme VOISIN, M. LOUVIGNÉ, Mme TOP, M.
TOURNE, Mme VALVERDE, M. BEAUFRÈRE, Mme GAUVAIN, Mme ALBERT, M.
LEROY, Mme KAMINSKA, M. MOULY, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, Mme
SERVIAN, M. PITAVY, Mme POLLARD, M. LAFON, Mme VALERO, Mme BRÉON,
Mme RUFFENACH, Mme BOILOT, M. MICHON, M. GIRARD, M. BOUKOBZA, M.
LECOMTE, M. DIARRA, Mme ODDON, Mme RANIERI, Mme HAUCHEMAILLE, M.
RIBET, M. SESTER, Mme LE CALVEZ, M. BERNIER-GRAVAT, Mme GALL, Mme
MEZA-CAMPUZANO, M. EPINAT, Mme BALAGNA-RANIN.

Absents excusés : .

Absents : .

Secrétaire de séance : Mme ALBERT

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200708-lmc1H7391H1-DE
Date de réception en Préfecture : 15/07/2020
Date de Publication : 15/07/2020

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les crédits inscrits au budget primitif 2020 pour l'attribution de subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé et autres organismes ;

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 18 décembre 2019 décidant d'attribuer aux associations des acomptes correspondant aux 3/12^{èmes} des subventions votées en 2019 ;

Vu la décision n° DM-20-109 du 30 avril 2020 attribuant par anticipation des subventions communales à des associations ;

Après avis de la commission Culture, Tourisme, Relations internationales du 02 juillet 2020,

Après avis de la commission Finances, Administration générale, Ressources humaines, Nouvelles technologies, Open data du 02 juillet 2020,

Après avis de la commission Solidarités et Insertion du 01 juillet 2020,

Après avis de la commission Jeunesse, Sports, Démocratie participative, Vie des quartiers, Santé du 01 juillet 2020,

DÉLIBÈRE

ARTICLE I : Il est décidé d'attribuer une subvention à chacune des associations suivantes :

Associations sociales :

à l'unanimité,

A.P.E.I "Les Papillons blancs de Vincennes"	1 000 €
Actions pour l'autisme Asperger France	500 €
Alcool Assistance - La Croix d'Or du Val-de-Marne	700 €
Association départementale des conjoints survivants du Val-de-Marne	200 €
Association des Paralysés de France	100 €
Association Famille Services Vincennes	3 000 €
Association France Alzheimer Val-de-Marne et maladies apparentées	500 €
Association générale des familles de Vincennes	3 000 €
Association Maison Notre-Dame	3 000 €
Association oecuménique d'entraide	1 500 €
Association Valentin Haüy - Comité de Vincennes	400 €
Clefrançais	500 €
Club d'amitié et de partage	2 500 €
Croix-rouge française	4 000 €
Entraide de l'Eglise protestante unie de Vincennes	1 000 €
Entraide et partage - Collectif oecuménique d'action sociale de Fontenay-Montreuil-Saint-Mandé et Vincennes	5 000 €
Groupe des aphasiques de l'Ile-de-France - GAIF	400 €
Les Auxiliaires des aveugles	100 €
Les restaurants du coeur - Relais du coeur du Val-de-Marne	2 000 €
Maisons d'accueil L'Ilôt	400 €
Oeuvres hospitalières françaises de l'Ordre de Malte	300 €
Pauses	200 €
Rêves	800 €
Secours catholique	2 500 €
Société de Saint-Vincent-de- Paul - Conseil départemental du Val-de-Marne	1 000 €
Solidarités nouvelles pour le logement Val-de-Marne - Groupe de Vincennes	200 €
Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM - Val-de-Marne)	400 €
Union pour la défense de la santé mentale	300 €
Total	35 500 €
Reste à répartir	21 200 €

Associations jeunesse :

à l'unanimité,

Fête le savoir	2 200 €
Scouts et guides de France - "Groupe Saint-Louis de Vincennes"	1 100 €
Scouts et guides de France groupe Jacques-Deschamps	2 600 €

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200708-Imc1H7391H1-DE
Date de réception en Préfecture : 15/07/2020
Date de Publication : 15/07/2020

à la majorité (5 voix contre : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT, - 4 abstention(s) : Mmes GALL, MEZA-CAMPUZANO, BALAGNA-RANIN, M. EPINAT),

Association des Guides et scouts d'Europe (A.G.S.E.) - Groupe Saint-Georges	600 €
---	-------

Total	6 500 €
--------------	----------------

Associations patriotiques :

à l'unanimité,

Amicale des anciens marins et marins anciens combattants de Vincennes et environs (AAMMAC Vincennes)	200 €
Anciens combattants, prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc et théâtres d'opérations extérieures - section de Vincennes (ACPG-CATM et TOE - section de Vincennes)	1 000 €
Association des membres de l'ordre des Palmes académiques du Val-de-Marne (AMOPA 94)	100 €
Association des sous-officiers de réserve du Val-de-Marne - Amicale de l'école de perfectionnement des sous-officiers Vincennes (ASOR 94 / AEPSORV)	400 €
Association interarmées des officiers de réserve et des réservistes du Val-de-Marne/Amicale des officiers de réserve de la région de Vincennes (AOR 94 / AORRV)	400 €
Association nationale des Croix de guerre et de la Valeur militaire - section de Val-de-Marne (CG VM 94)	500 €
Association nationale des membres de l'Ordre National du Mérite - Section Val-de-Marne (ONM 94)	100 €
Comité des associations à caractère patriotique de Vincennes	400 €
Fédération nationale des amicales de chasseurs à pied, alpins et mécanisés (FNAC)	2 200 €
Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie - comité de Vincennes / Saint-Mandé (FNACA Vincennes / Saint-Mandé)	1 000 €
Les Médaillés Militaires - société nationale d'entraide de la Médaille militaire 192 e section (MM - SNEM 192e section)	400 €
Société des membres de la Légion d'honneur - comité de Vincennes / Fontenay-sous-Bois (SMLH Vincennes / Fontenay-sous-Bois)	400 €
Souvenir français - comité de Vincennes (SF Vincennes)	100 €
Union nationale de défense des intérêts des anciens combattants mutilés, grands invalides et victimes civiles de guerre - (UDIAC 94 - Vincennes / Saint-Mandé)	700 €
Union nationale des combattants 70 e section (UNC 70)	500 €
Vincennes - Tradition chasseurs (Fanfare)	3 600 €
Total	12 000 €

Accusé Réception en Préfecture :
 094-219400801-20200708-lmc1H7391H1-DE
 Date de réception en Préfecture : 15/07/2020
 Date de Publication : 15/07/2020

Associations culturelles :

à l'unanimité,

ASSOCIATION	Versement anticipé DM-20-109	Subvention proposée
Arts en mouvements	1 500 €	1 500 €
Association des Musiques pour Adultes au Conservatoire - AMAC	15 000 €	15 000 €
Association pour la mise en valeur de l'Eglise Saint-Louis de Vincennes - Saint-Mandé		1000
Association pour le développement de l'art sacré à Vincennes (ADASV)		1000
Choeur "Chanter"		1400
Choeur Saint-Louis de Vincennes		1400
Ensemble choral de Vincennes		1400
Fers Play		700
Harmonie municipale de Vincennes		2000
La Compagnie Cîrconflexe		600
La Guirlande		1500
Les comédiens du Château		800
Société des amis de Vincennes	4 000 €	4 000 €
Théâtre instant présent		1400
Tonalités		1600
Union philatélique de l'Est parisien		300
Vincennes aquarelle		400
Vincennes Images		500
Vincennes Images Festival		5000
Violons and co		1500
Total	20 500	43 000 €
Reste à répartir		60 500 €

Associations sportives :

à l'unanimité,

ASSOCIATION	Versement anticipé DM-20-109	Subvention proposée
1ère Compagnie d'arc de Vincennes		5 000 €
Airshot		500 €
Association de cardiologie Ile-de-France - Club cœur et santé de Vincennes		650 €
Basket Athlétic club de Vincennes (B.A.C. - Vincennes)		10 000 €
Cercle d'Escrime de Vincennes		16 000 €
Club Bayard Équitation		2 400 €
Gym "V" pour tous		1 000 €
Jeux de Boules de Vincennes		1 000 €
Karaté Vincennes	1 500 €	1 500 €

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20200708-lmc1H7391H1-DE
Date de réception en Préfecture : 15/07/2020
Date de Publication : 15/07/2020

Les Dauphins de Vincennes		4 000 €
Les échecs de Vincennes		5 200 €
Moto-club de Vincennes		300 €
Musculation Vincennes club		500 €
Rythmique sportive vincennoise		5 500 €
Société Vincennoise de Lutte et de Judo	15 000 €	15 000 €
Taekwondo Vincennes		1 000 €
Tennis de table vincennois	3 000 €	3 000 €
Union et Avenir de Vincennes		2 500 €
Vélo-club de Vincennes		7 800 €
Vincennes Athlétic	10 500 €	10 500 €
Vincennes Badminton-Club (V.B.C.)	500 €	500 €
Vincennes plongée passion	1 000 €	1 000 €
Vincennes Rock Club		400 €
VITA-GV Gymnastique volontaire de Vincennes		800 €

à la majorité (5 voix contre : Mmes HAUCHEMAILLE, LE CALVEZ, MM. RIBET, SESTER, BERNIER-GRAVAT - 4 abstention(s) : Mmes GALL, MEZA-CAMPUZANO, BALAGNA-RANIN, M. EPINAT),

Yacht club de Vincennes		2 000 €
-------------------------	--	---------

Total	31 500	98 050 €
Reste à répartir		26 950 €

Relations internationales :

à l'unanimité,

Total	19 000 €
Reste à répartir	19 000 €

ARTICLE II : Ces dépenses seront prélevées sur les crédits prévus au budget primitif 2020, article 6574.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20200708-lmc1H7391H1-DE Date de réception en Préfecture : 15/07/2020 Date de Publication : 15/07/2020
